

## Le compte à rebours a sonné!!!!!!!!!!!!!!

Par **havefun**, le **09/12/2012** à **19:33**

Bon courage aux étudiants et étudiantes qui sont en pleine révisions comme moi!  
Ne vous découragez pas et pensez aux résultats[smile4]

Par **Camille**, le **09/12/2012** à **20:17**

Bsr,  
Ah ! Ouf ! Vous m'avez fait peur...  
J'ai cru que vous parliez de la fin du monde, le 21 !  
[smile25]

[citation]  
*Qu'est-ce qui vous empêche de me mettre un 20 ? Ce serait de la triche ? Ouèèèè mais, le 22 plus personne ne sera là pour le voir...*  
[/citation]  
[smile4]

Par **havefun**, le **09/12/2012** à **20:22**

Mdr,  
j'avais oublié cette date en plus^^  
d'ailleurs faudrait que je fasse mon testament [smile4]

Par **gregor2**, le **10/12/2012** à **01:07**

À priori un testament devrait être inutile ... Il n'y aura plus de notaires / huissiers pour le faire exécuter :p

Par **Camille**, le **10/12/2012** à **08:39**

Bjr,

[citation]À priori un testament devrait être inutile ... Il n'y aura plus de notaires / huissiers pour le faire exécuter

[/citation]

Et plus de banques et plus de ministère public non plus !

Donc, si j'émetts deux ou trois chèques sans provision entre le 18 et le 20, et donc censés de facto n'emporter aucune conséquence juridique à partir du 22, est-ce que je pourrais arguer de divulgation par les médias de fausses informations, donc une *"altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée"* au cas où la "promesse de fin du monde ne serait pas tenue" ?

Un bon cas pratique, là !

[smile25]

Par **havefun**, le **10/12/2012 à 11:03**

Haha, bien vu !